

FORMATION SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (SST OU ACTEUR SST)

Chiffres clés 2025 :



78 stagiaires ont suivi la formation



Satisfaction stagiaires note moyenne attribuée : 9.73/10



De réussite

PUBLIC VISE : Tout public

PREREQUIS : Absence de prérequis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

HANDICAP : Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements)

Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360

Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44

Référent Handicap AUXILIA formation : Angeline JACQUET
angeline.jacquet@auxiliaformation.fr – 04 96 14 16 10

FORMATRICE : Noémie BOISSON, Formatrice certifiée INRS-CARSAT

PUBLIC VISE : Tout public

PREREQUIS : Absence de prérequis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements)

| VERSION | OBJET DE LA MODIFICATION | DATE DE LA MODIFICATION | QUI |
|---------|---|-------------------------|-------|
| V4 | Mise à jour des chiffres clés + contact | Janvier 2026 | Fiona |

OBJECTIFS :

- Exercer un rôle dans le champ de la prévention au sein de son entreprise
- Faire face à une situation d'accident du travail pour protéger, examiner, faire alerter et secourir
- Repérer les dangers d'une situation de travail et en informer sa hiérarchie

CONTENU * :

Domaine de Compétences 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail

➤ **Compétence 1**

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise : identifier le cadre juridique du rôle du SST, délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

➤ **Compétence 2**

Protéger de façon adaptée : mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations, identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées, supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soit même.

➤ **Compétence 3**

Examiner la victime : rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée, reconnaître les autres signes affectant la victime, prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

➤ **Compétence 4**

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime : définir les différents éléments du message d'alerte, identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

➤ **Compétence 5**

Secourir la victime de façon appropriée : choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer, réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques, surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

Domaine de Compétences 2 : contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

➤ **Compétence 6**

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise : s'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise, se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

➤ **Compétence 7**

Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail : repérer les dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées, déterminer les risques et leurs dommages potentiels.

➤ **Compétence 8**

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention : supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement, transmettre aux

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email : contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

| VERSION | OBJET DE LA MODIFICATION | DATE DE LA MODIFICATION | QUI |
|---------|---|-------------------------|-------|
| V4 | Mise à jour des chiffres clés + contact | Janvier 2026 | Fiona |

personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée, proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

*Contenu issu du document de référence du dispositif SST_V8-01/2021/Assurance Maladie-risques professionnels, INRS.

NOMBRE D'HEURES :

14 heures sur 2 journées en présentiel

DATES ET HORAIRES : Si définies avec le client

DELAIS D'ACCES : Pour une session déjà programmée (« en inter ») et afin de compléter un groupe, s'inscrire minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour toute demande supplémentaire (groupe) prévoir un délai de 30 jours entre la demande et le démarrage de la formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques, méthodologiques, études de cas et mise en pratique dans l'appartement pédagogique. Matériel dédié : Mannequins : adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, divers matériels pour la réalisation des simulations, l'entretien des mannequins et consommables.

FORMATRICE : Formateur titulaire du certificat de formateur à jour, formateur certifié par l'INRS

EVALUATIONS ET SANCTION DE LA FORMATION / EPREUVES CERTIFICATIVES :

Appréciation de fin de module (questionnaire de satisfaction)

Evaluation formative tout au long de la formation.

Mise en situation, 2 épreuves certificatives (max 2h) sont organisées en fin de formation, afin de permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Ces dernières sont évaluées par le formateur SST en respectant les modalités ci-dessous et en utilisant obligatoirement les grilles individuelles de certification SST :

Compétences 1, 3, 4 et 5 : épreuve certificative n°1

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur. Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants :

- 1 victime/lésion,
- 1 ou plusieurs dangers persistants,
- 1 ou plusieurs témoins,
- Des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email : contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

| VERSION | OBJET DE LA MODIFICATION | DATE DE LA MODIFICATION | QUI |
|---------|---|-------------------------|-------|
| V4 | Mise à jour des chiffres clés + contact | Janvier 2026 | Fiona |

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Durée de l'épreuve 7min par personne (1h10 pour 10 participants)

Compétences 1,6, 7 et 8 : épreuve certificative n°2

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Durée de l'épreuve : 5 min par personne (0h50 pour 10 participants).

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises, selon les critères de la grille de certification : Obtention du Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Certificat délivré par l'entité habilitée.

DUREE DE VALIDITE DU CERTIFICAT / MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES :

La validité du certificat est fixée à deux ans. La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) de 7h tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

LIEU : Auxilia formation

CONTACTS :

Directrice et Référente pédagogique : Angeline JACQUET

Responsable de formation : Fiona ROUMANI

Secrétaire : Christel LEUBEUL

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email : contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

| VERSION | OBJET DE LA MODIFICATION | DATE DE LA MODIFICATION | QUI |
|---------|---|-------------------------|-------|
| V4 | Mise à jour des chiffres clés + contact | Janvier 2026 | Fiona |